



# UNION DEPARTEMENTALE C.G.T. – FORCE OUVRIERE DES SYNDICATS DE SALARIES DE LOIRE ATLANTIQUE

- BOURSE DU TRAVAIL FERNAND PELLOUTIER -

Adresse postale : FORCE OUVRIERE - 2 Place de la Gare de l'Etat – 44200 NANTES

Tél. : 02 28 44 19 00 – m@il : [udfo44@force-ouvriere.fr](mailto:udfo44@force-ouvriere.fr)

Site Internet : [force-ouvriere44.fr](http://force-ouvriere44.fr) - Blog : [fo44.org](http://fo44.org)

## **Lettre aux organisations et fédérations patronales et aux organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC et CGC) Copie au préfet Copie à l'Unsa, Solidaires et FSU**

Suite à la réunion du 14 mai dernier, je me permets de vous rappeler notre opposition au travail du dimanche. Il s'agit d'abord de préserver le cadre de vie des salariés concernés et de rappeler que le pouvoir d'achat des consommateurs n'est pas extensible.

Nous avons bien pris en considération la demande qui consisterait à faire une entorse à cette règle afin de redonner une respiration économique aux entreprises du secteur.

Comme vous le savez, nous sommes attachés à la pratique contractuelle et à la négociation. C'est pour cette raison par exemple, que nous avons signé le 29 janvier 2019 un accord avec la branche de l'ameublement qui limite le nombre d'ouvertures le dimanche (deux) avec un certain nombre de contreparties supérieures au code du travail et notamment la rémunération.

Aussi, nous nous prononçons pour l'ouverture de négociations (et non d'une lettre d'intention), avec les organisations patronales des secteurs conformément à la réglementation en la matière. Voici nos revendications pour l'ouverture exceptionnelle des commerces :

- Ouverture exceptionnelle deux dimanches dans la période qui va du 01/06/20 au 30/09/20,
- Appel au volontariat des salariés par l'intermédiaire d'une démarche écrite,
- Majoration à 110% du taux horaire du salarié pour chaque heure effectuée,
- Prise en charge totale des frais de garde d'enfants,
- Prise en charge totale des frais de transport.

Nous sommes à votre disposition pour un échange sur ces bases. Dans l'attente de votre réponse veuillez agréer l'expression de nos salutations syndicalistes.

Fait à Nantes le 19 mai 2020

Yann COUROUSSE  
Secrétaire Adjoint de l'Union départementale  
CGT-FORCE OUVRIERE de Loire Atlantique